

La marine impériale dans l'expédition de Chine

The Imperial Navy in the China expedition (1857-1860)

Jiang Tianyue Doctorant en histoire, Université normale de Pékin. Article corrigé et condensé par Alexandre Sheldon- Duplaix et chercheur au SHD.

Traducteur : Robert A. Doughty



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7877>

ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Pagination : 3-14

ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Jiang Tianyue Doctorant en histoire, Université normale de Pékin. Article corrigé et condensé par Alexandre Sheldon- Duplaix et chercheur au SHD. « La marine impériale dans l'expédition de Chine », *Revue historique des armées* [En ligne], 273 | 2014, mis en ligne le 05 mai 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7877>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Revue historique des armées

La marine impériale dans l'expédition de Chine

The Imperial Navy in the China expedition (1857-1860)

Jiang Tianyue Doctorant en histoire, Université normale de Pékin. Article corrigé et condensé par Alexandre Sheldon- Duplaix et chercheur au SHD.

Traduction : Robert A. Doughy

- 1 L'idée d'établir des « points d'escale » en Extrême Orient est d'abord proposée par François Guizot, président du conseil sous la Monarchie de Juillet. Selon lui, il n'est ni utile, ni opportun de « risquer des guerres prolongées soit avec des indigènes [sic], soit avec d'autres puissances, ou d'engager de nouvelles entreprises coloniales à de grandes distances de son propre territoire ». Il suffirait d'acquérir des « stations navales », qui seraient en même temps des bases commerciales, pour conquérir des marchés lointains².
- 2 En Chine, cette stratégie consiste à obliger le gouvernement de la dynastie Qing à ouvrir davantage de ports aux Français, privilège qui a déjà été accordé aux Anglais. Le Second Empire cherche aussi à se doter d'une station permanente : un « premier jalon possible pour l'établissement d'une base navale française type Hong Kong »³, reflétant la stratégie globale de Napoléon III.
- 3 De 1850 à 1870, grâce à l'appui des forces navales modernisées par Napoléon III, la superficie de l'Empire passe de 300 000 à plus d'un million de kilomètres carrés. « La marine d'escadre, si onéreuse qu'elle soit, n'est pas un luxe ; elle est une nécessité de tout premier ordre pour une puissance qui veut posséder et défendre de vastes domaines à l'extérieur »⁴. Durant le Second Empire, le budget de la marine double, représentant un dixième du PIB⁵, pour financer une flotte de 300 bâtiments⁶. L'historien britannique Hamilton constate que la période est caractérisée par une inversion presque complète des conditions maritimes de la France et de l'Angleterre. En effet, « la planification de la marine française s'est avérée supérieure à l'anglaise, durant les années 1850-1860 »⁷.
- 4 Hamilton considère que l'avance prise par la France est due à la fois aux excellents ministres de la marine du Second Empire « et peut-être surtout, à l'Empereur lui-même

[qui] a eu le coup d'oeil nécessaire pour détecter les talents, prendre les décisions coûteuses et audacieuses grâce à son intérêt pour la chose maritime et les innovations techniques et scientifiques »⁸.

- 5 De ce point de vue, les hommes d'état ne jouent pas un rôle moins important que les ingénieurs : « la marine française a bénéficié, durant cette période, à la fois de grands ingénieurs navals [...] mais aussi d'hommes d'Etat qui, au rang le plus élevé, ont influé directement la politique et pouvaient, par leurs poids, court-circuiter les capacités de freinage des circuits traditionnels »⁹. Après son triomphe en Crimée, la marine cueille les fruits de son passage à la vapeur, qui lui permet désormais de se déployer loin et d'exercer son influence en Extrême-Orient, afin que les peuples qui accueillent les premiers le soleil puissant aussi entendre le message pacifique de l'Empereur. Cependant l'exécution d'un missionnaire français en Chine, au printemps 1856, offre un bon prétexte pour projeter cette puissance française.

Origines et préparation de la guerre

- 6 Incident local, le martyre de l'abbé Auguste Chapdelaine est instrumentalisé par Napoléon III et présenté comme un outrage public à la nation française afin de justifier l'expédition de Chine : « que Dieu veille sur cette petite armée qui traverse les mers et va à cinq mille lieues du sol natal venger les droits sacrés du christianisme et de la civilisation »¹⁰. « Vive l'Empereur ! Vive la France ! », ces cris accompagnent les sirènes à l'appareillage de la flotte. « L'honneur du drapeau et le rang de la France dans le monde »¹¹ sont en jeu, même si l'Empereur est aussi soucieux de se ménager le soutien des catholiques alors qu'il appuie, par ailleurs, l'unité italienne menaçant l'indépendance des Etats pontificaux.

Débuts de la présence navale française en Extrême-Orient :

- 7 À la fin du XVIIe siècle, Louis XIV approuve l'envoi d'une mission religieuse et commerciale en Chine à bord de l'ancienne frégate royale, l'Amphitrite. À son arrivée à Guangzhou en 1699, celle-ci se fait passer pour un bâtiment de guerre afin d'échapper aux droits de douanes. Mais le financement de l'expédition est privé et, bien qu'elle représente la France, l'Amphitrite doit être considérée juridiquement comme un navire marchand. Le premier déploiement d'un bâtiment de guerre français dans les mers de Chine semble être celui de la frégate la Favorite en octobre 1830, déploiement qui anticipe d'une décennie la première guerre de l'Opium entre la Grande-Bretagne et la Chine (1840-1842)¹². Si elle n'est pas engagée dans les opérations militaires, la marine française est toutefois présente à la signature du traité de Nankin qui met fin à ce conflit. Quelle est l'importance et la signification de cette présence navale ? Comment évolue-t-elle avant et après l'expédition de Chine ?
- 8 Au cours de cette première guerre de l'Opium, la marine doit s'informer des « nouvelles circonstances de l'Extrême-Orient », recueillir des renseignements militaires et mieux connaître le marché chinois. Paris envoie donc une mission d'information dirigée par un spécialiste de la région, Dubois de Jancigny. Il est escorté par une force navale commandée par le contre-amiral Jean-Baptiste Thomas Amédée Cécille, qui comprend le

vaisseau *Epigone* ainsi que la corvette *Naïade*, renforcés par une corvette commandée par Théogène-François Page, futur protagoniste de l'expédition de Chine. Partie de Brest le 28 avril 1841, cette délégation arrive à Guangzhou le 13 mars de l'année suivante¹³. Cécille et ses deux bâtiments accompagnent ensuite les vaisseaux britanniques pour assister à la signature du traité de Nankin (28 août 1842) à l'embouchure du Yangzi. Malgré l'absence d'accord entre la mission Dubois de Jancigny et le gouvernement chinois, les envoyés français prennent langue avec les mandarins. Cécille demeure convaincu que les canons seront plus efficaces que les notes diplomatiques, point de vue servant de fondement théorique à la politique de la canonnière que choisit Paris. La Monarchie de Juillet s'inquiète de laisser Londres et Washington occuper le marché du Céleste-Empire : « nos relations commerciales avec la côte orientale de l'Asie étaient demeurées presque nulles, pendant que l'Angleterre et les Etats-Unis voyaient se développer de jour en jour l'importance de leur trafic »¹⁴. C'est pourquoi, l'année même où le traité de Nankin prescrit l'ouverture des cinq ports commerciaux, la France envoie une nouvelle délégation, plus importante. Il s'agit de la mission Théodore de Lagrené, escortée par une force navale considérable : six bâtiments de guerre toujours sous les ordres de Cécille, dont la frégate *Sirène* commandée par Léonard-Victor Charner, autre protagoniste de la future expédition de Chine.

- 9 Partie de Brest le 12 décembre 1843, la délégation Lagrené arrive le 13 août 1844 à Macao. Le 24 octobre, Théodore de Lagrené signe avec le plénipotentiaire chinois le traité de Whampoa qui couronne de succès sa mission. L'article 5 du traité accorde à la France le droit d'envoyer des bâtiments de guerre dans les cinq ports ouverts à son commerce – Guangzhou, Fuzhou, Ningbo, Shanghai, Xiamen –, marquant la pérennisation de la présence navale française.
- 10 Journaliste et écrivain de renom, Charles-Hubert Lavollée juge très positivement la mission Lagrené, chargée de « régler diplomatiquement les relations d'amitié et de commerce qui doivent unir la France et l'Empire du milieu »¹⁵. Il apprécie « l'attitude loyale et discrète » de Cécille qui « sut se concilier le respect des Anglais et la confiance des mandarins »¹⁶. Au-delà de ses éloges exagérés aux envahisseurs, Lavollée nous apprend que Cécille transmet des rapports fréquents contenant des informations précises sur les différents incidents, ainsi que de sages conseils sur la conduite à adopter par la France face aux graves événements dont la Chine est le théâtre¹⁷. Après la signature du traité, la force de Cécille ne rentre pas en France mais gagne Macao, avant de poursuivre ses croisières dans la région, anticipant le rôle de la future division navale d'Extrême-Orient. Comme l'écrit Lavollée, « la France est, au point de vue diplomatique comme au point de vue militaire, dignement représentée »¹⁸.
- 11 Michele Battesti signale que, des 1843, « Louis-Philippe institue une station navale permanente de deux frégates et trois ou quatre petits bâtiments sous les ordres d'un contre-amiral »¹⁹. En réalité, cette présence devient effective sur tout le théâtre à partir de 1844, une fois conclue la mission de Théodore de Lagrené. Outre la démonstration de sa puissance militaire, la France cherche à « établir sur la côte de Chine un point d'observation pour suivre de près les événements et intervenir plus directement dans les affaires de ce vieux monde qui devient pour l'Europe un monde nouveau »²⁰.

L'affaire Chapdelaine et le secours de la flotte française

- 12 Si les deux missions d'escorte de l'amiral Cécille permettent à la marine française d'entrer en Extrême-Orient, sa présence demeure modeste par rapport à celle de la Grande-Bretagne : « une frégate venait de temps à autre sur la côte d'Annam, rarement plus au nord »²¹. Mais l'Affaire Chapdelaine, au lendemain de la guerre de Crimée, offre au Second Empire l'opportunité parfaite de renforcer sa présence militaire dans la région.
- 13 En Chine, les circonstances de l'arrestation puis de la mort d'Auguste Chapdelaine restent controversées. En 1950, l'historien chinois Zhang Yanshen met en cause les agissements du prêtre français en posant plusieurs questions : « Pourquoi le rapport de sa mort est-il apparu si tard ? Ou l'évêque l'a-t-il obtenu ? Était-il vraiment crédible ? ». Les archives régionales de Guangxi, la province qu'Auguste Chapdelaine évangélise, contiennent de nombreux rapports sur la mauvaise conduite du missionnaire. Il considère par exemple la tradition chinoise de sacrifier aux ancêtres comme une hérésie et interdit aux chrétiens chinois d'offrir de l'encens devant les tombeaux de leurs parents. De plus, il les force à se marier entre eux, causant beaucoup de conflits entre familles et clans chinois. Au-delà de son manque de respect pour les traditions régionales, il est finalement condamné à mort, « pour complicité avec des fonctionnaires cupides et corrompus, voire des bandits » et « pour avoir séduit et violé plusieurs femmes ». Mais à l'époque, l'image misérable d'un missionnaire torturé, ligoté, découpé en morceaux, le cœur perforé, impressionne les religieux et l'opinion publique. René de Courcy, consul intérimaire de France en Chine, déclare que « la captivité de M. Chapdelaine, les tortures qu'il a subies, sa mort cruelle, les violences qu'on a faites à son cadavre, constituent [...] une flagrante et odieuse violation des engagements solennels qu'il a consacrés »²². Pour le sinologue américain Hosea Ballou Morse, « l'intérêt principal [de la France] dans ce pays était la protection de l'église catholique qui avait toujours été sa mission spéciale *in partibus infidelium* [dans les contrées infidèles] »²³. Mais Napoléon III cherche-t-il à défendre les missions catholiques ou met-il à profit cet incident pour s'engager dans une politique de la canonnière qui appuiera l'expansion du commerce français ?
- 14 Depuis un certain temps, Français et Britanniques cherchent à forcer les autorités chinoises à nouer des relations directes avec le gouvernement de Pékin. Comme l'explique le ministre des Affaires étrangères, il s'agit de rouvrir une négociation en vue d'un nouveau traité encore plus profitable pour que « la répartition de nos forces navales dans les parages de l'Indochine puisse être réglée de façon à ce que nos agents diplomatiques et consulaires dans le Céleste-Empire aient la facilité de recouvrer à l'appui des navires de notre marine impériale, dans toutes les circonstances où il leur serait utile de le réclamer »²⁴. Napoléon III nomme Jean-Baptiste Louis Gros représentant plénipotentiaire. Ce dernier part pour la Chine en compagnie de l'envoyé spécial de la reine britannique, James Bruce, *8th Earl of Ergin*, « afin d'y régler les questions actuellement pendantes et d'y établir [des] relations avec le Céleste-Empire sur un pied plus satisfaisant, notamment pour nos intérêts commerciaux »²⁵. En réalité, cette alliance cache une diplomatie délicate. « L'Angleterre dominait à Hong-Kong, à Canton, à Shanghai ; elle débordait partout, elle avait dans la population chinoise des ports, des clients qui ne connaissaient que les consuls anglais, le pavillon, l'idiome anglais », ainsi, pour la France « s'associer à l'Angleterre, ce n'est pas seulement l'aider, c'est aussi la contenir, c'est la contraindre à limiter ses profits ou du moins à les partager »²⁶.

- 15 L'importance de la flotte est maintes fois mise en relief dans les instructions du plénipotentiaire français. Gros doit se mettre en rapport « aussitôt que possible, avec le commandement en chef de nos forces navales de ces parages ». L'Empereur insiste en ces termes : « Vous réclamez d'eux toutes les informations propres à vous fixer sur l'état des choses » ; si une négociation a lieu entre la France et les autorités des Qing, « les amiraux français et anglais devront vous faire accompagner d'une force navale imposante » ; en cas de guerre, « les amiraux français et anglais sont, au reste, personnellement invités à se concerter autant que possible dans les opérations qu'il s'agira d'entreprendre »²⁷.
- 16 Londres et Paris ne partagent cependant pas le même avis sur la stratégie à adopter envers la Chine. La France veut s'emparer des îles Chu-san tandis que les Anglais souhaitent faire une démonstration navale à Pei-ho et bloquer la navigation sur le Yangzi²⁸.
- 17 Alors que les discussions se prolongent, en novembre 1856, Paris nomme le contre-amiral Charles Rigault de Genouilly à la tête des forces navales d'Extrême-Orient, en remplacement du contre-amiral Guérin. Ayant participé à la prise de Tourane en 1847, Rigault de Genouilly connaît l'Extrême-Orient. Son vaisseau, le *Némésis*, quitte l'Océan Indien pour la Chine vers laquelle une dizaine d'autres bâtiments font route. En cas de rupture des négociations ces forces devront exécuter sept mesures militaires :
- 1- bloquer l'embouchure du Be-ho ;
 - 2- occuper l'entrée du grand Canal dans le Yang-Tseu-Kiang ;
 - 3- occuper les Chushan ;
 - 4- bloquer le Chapoo et les autres ports Céleste-Empire ;
 - 5- interrompre le grand Canal au point où il coupe le Houang-Ho ;
 - 6- débarquer au-dessus de Guangzhou
 - 7- occuper les hauteurs de Guangzhou²⁹.
- 18 L'Empereur exprime clairement ses intentions³⁰, instruisant son plénipotentiaire de s'adresser à l'amiral pour un recours la force si Gros juge que les négociations sont devenues inutiles³¹. À cette occasion, Rigault de Genouilly ne déçoit pas Napoléon III puisqu'il remporte la bataille de Guangzhou, « [vengeant] le sang [des] missionnaires cruellement massacrés »³² et conduisant une « croisade » pour l'Empire.

Échec cuisant à Takou et préparation de l'expédition

- 19 Rigault de Genouilly tire profit de sa supériorité militaire pour enchaîner les victoires et poursuivre sa lancée de Guangzhou à Peï-ho, obligeant Pékin à composer. Deux envoyés impériaux, Gui Liang et Hua Sha Na, rencontrent Gros pour signer le traité de Tien-Tsin qui accorde à la France le privilège convoité depuis longtemps de « l'ouverture de nouveaux ports au commerce étranger »³³. Le traité souligne également que « tout bâtiment de guerre français croisant pour la protection du commerce, sera reçu en ami et traité comme tel dans tous les ports de Chine où il se présentera »³⁴. Tandis que les envahisseurs se félicitent de leur victoire, les canons tonnent à Takou, écrasant en un rien de temps les forces alliées qui y perdent leur auréole. Aux yeux d'un témoin, cet échec du 25 juin 1859 « détruisait en un jour, en une heure [...] enfin effaçait tous les succès passés et déchirait le traité de Tien-Tsin si glorieusement obtenu, en même temps qu'il était une insulte aux pavillons et aux ambassadeurs de la France et de l'Angleterre »³⁵. Certains prétendent même que « pour la première fois depuis longtemps, la civilisation venait de s'arrêter devant ce que nous appelons la barbarie »³⁶.

- 20 Trois mois plus tard, la nouvelle parvient à Paris. Etonné, Napoléon III fait face. Il doit prévenir les critiques de l'opposition à l'Assemblée Nationale afin de préparer « une nouvelle guerre, [...] dans laquelle des moyens d'action beaucoup plus énergiques devront être mis en oeuvre »³⁷. Pour le Second Empire, il s'agit d'abord d'exiger une indemnité. Mais l'occasion est trop belle pour ne pas prendre un gage, une base qui serait le « Hong Kong français ». En effet, « [...] à côté de cette indemnité, il est un avantage d'une autre nature que le gouvernement de l'Empereur peut songer avec toute opportunité à retirer de l'expédition prochaine : c'est la prise de possession d'un point du territoire chinois où nos bâtiments de guerre et de commerce puissent séjourner et s'abriter dans l'avenir ; sous la protection de notre pavillon »³⁸.
- 21 C'est dans ce contexte que se prépare une nouvelle expédition de Chine, beaucoup plus ambitieuse. En novembre 1859, Napoléon III nomme le général Cousin-Montauban commandant en chef du corps expéditionnaire. Lors de la cérémonie du départ, ce vieux militaire de soixante-trois ans, maintes fois victorieux en Afrique, harangue ainsi ses troupes : « Votre tâche est grande et belle à remplir ; mais le succès est assuré par votre dévouement à l'Empereur et à la France. Un jour, en rentrant dans la mère patrie, vous direz avec orgueil à vos concitoyens que vous avez porté le drapeau national dans des contrées où la Rome immortelle, au temps de sa grandeur, n'a jamais songé à faire pénétrer ses légions »³⁹. Lui répondent les cris exaltés d'une foule de jeunes soldats avides d'aventures et d'exotisme. Entre décembre 1859 et janvier 1860, une flotte de plus d'une centaine de navires quitte les côtes françaises, sous la direction du vice-amiral Charner, pour cet Extrême-Orient lointain.

Quel rôle pour la flotte de Napoléon III en Chine ?

- 22 À la cour des Qing, la bataille de Takou produit deux effets distincts. Quoiqu' enivrés par la victoire, les mandarins cherchent pourtant une conclusion honorable à une guerre qui ne sert à rien. Alors que les Français exagèrent sans doute leur échec inattendu, le contre-amiral Page note dans son journal que sous-estimer la force militaire chinoise pourrait être la première et la seule erreur qu'ils aient commise⁴⁰.
- 23 Aux yeux des envahisseurs quittant la France, vengeance et protestation cèdent le pas devant l'objectif glorieux d' « arriver après d'émouvantes péripéties devant de féériques amoncellements de richesses et de merveilles, entrer finalement, musique en tête, dans Pékin, capitale étrange et légendaire, cité du fils du Ciel, avec ses deux millions d'âmes »⁴¹.

La disjonction du commandement

- 24 L'expédition de Chine de 1860 a deux commandants : le général de division Cousin-Montauban, nommé commandant en chef de l'expédition de Chine par décret impérial du 13 novembre 1859, et le vice-amiral Charner, désigné commandant en chef des forces navales françaises dans les mers de Chine par décret du 4 février 1860. Cette décision reflète « le caractère exclusivement maritime des premières opérations d'une guerre contre la Chine », dont « la séparation d'attributions, [doit être] la conséquence inévitable ». On ne juge pas non plus convenable de laisser dans cette région un amiral français inférieur en grade à un amiral anglais⁴². Le quarteron qui commande successivement les forces navales comprend Rigault de Genouilly, Page, Charner et Auguste-Léopold Protet. Ce dernier – d'abord en sous-ordre – part le 11 janvier 1860 de

Toulon, suivi de Charner, le 29 février depuis Marseille, pendant que Page, qui remplace Rigault de Genouilly, remonte de Cochinchine pour commander en attendant Charner.

- 25 À sa prise de poste, le 24 février 1860, Charner reçoit des précisions du ministre de la Marine Hamelin sur ses rapports avec le général Cousin-Montauban, commandant en chef du corps expéditionnaire :

« Vous serez chargé naturellement de la conduite et de la direction de tous les bâtiments réunis dans ces parages et vous en serez par conséquent seul responsable. [...] Vous devez déférer à toutes les réquisitions, à toutes les demandes du commandant en chef du corps expéditionnaire sans toutefois qu'aucune réquisition ou demande du général puisse vous exonérer d'une responsabilité que vous avez toute entière sous le rapport nautique. Les opérations pour lesquelles le concours des forces de terre et de mer sera nécessaire ne devront être entreprises qu'après une entente préalable entre vous et le commandant en chef du corps expéditionnaire »⁴³.

- 26 Comme l'explique Pallu, « le vice-amiral Charner ne pourrait donc recevoir que des demandes ou des réquisitions et non des ordres ». Pour cette raison, Hamelin ne peut supporter l'étiquette de « subordonné » employée par son collègue de la Guerre pour qualifier Charner, supérieur en grade et en ancienneté à Cousin-Montauban. Ce dernier critique l'amiral, sans visées politiques et seulement occupé par sa mission⁴⁴. Plus tard, grâce à la conciliation de Gros, Cousin-Montauban et Charner mettent leurs différences de côté. En effet, pour Montauban qui se trouve en Extrême-Orient pour la première fois et n'a aucune connaissance nautique, il faut penser au succès de l'expédition et tenir compte de l'avis de Charner⁴⁵.

Trois rôles pour la marine : machine de guerre, moyen de transport, base de soutien

- 27 Sous la plume des envahisseurs, cette expédition est décrite comme « une aventure fabuleuse », « un grand succès », et même « une entreprise militaire qui devait dépasser en merveilleux l'expédition fabuleuse de la Toison d'or et celle de Fernand Cortés au Mexique »⁴⁶. Quand l'armée de terre afflue dans le Palais d'été, lorsque Gros, par un traité de papier, expatrie « à six mille lieues de la patrie nos aigles victorieuses »⁴⁷, quand le calme revient à l'embouchure de Pei-ho, la force navale voit son image ternie. Dans son ouvrage, Pallu expose les rôles successifs de la marine en fonction de ses moyens. « Pendant que l'armée dégageait les avenues de Pékin, les flottes [...] luttaient sous un ciel inclément, contre le froid, la mer et les coups de vents ». Page est élogieux : « Si leur tâche fut dure et pénible, elle ne fut pas sans grandeur » et il pense que « son action fut tour à tour prépondérante, combinée et secondaire »⁴⁸. Les arguments de Pallu, suggèrent le triple rôle de la marine, à la fois machine de guerre, outil de transport et base de soutien.
- 28 Jugeant les guerres du Second Empire, Jean Meyer et Martine Acerra, décrivent la marine « non seulement [comme] moyen et instrument d'une politique étrangère multiforme » mais comme un outil très efficace⁴⁹. Ce qui se passe sur la côte chinoise le confirme, que ce soit à la bataille de Guangzhou où lors de la seconde bataille de Takou : « Avec les canonnières, les flottes ont désormais les moyens de prolonger leur action à l'intérieur des continents »⁵⁰. Avec l'arrivée de Charner, les actions s'intensifient : le 20 avril, les franco-britanniques s'emparent sans tirer un coup de feu des îles Chusan, puis les Français prennent Tché- Fou avant de triompher à Takou le 21 août, ce qui permet à

l'armée de Montauban de marcher sur Tien-Tsin. Les fusiliers-marins se joignent à l'armée pour prendre part à toutes les batailles, de Peï-ho à Pékin.

- 29 Le 18 juin, les commandants anglo-français et les consuls se rencontrent à Shanghai pour un grand conseil de guerre allié, au cours duquel ils choisissent l'embouchure de Pei-ho comme futur site du débarquement. Il est décidé que « les alliés débarqueront séparément, en des endroits différents, les Anglais huit miles au nord du fleuve et les Français douze miles au sud. Les deux armées se dirigeront ensuite, en même temps, vers les forts de Takou, où elles opéreront leur jonction »⁵¹. Fin juin, Gros, de retour en Chine, approuve ce plan militaire et prodigue ses conseils⁵². Pendant que les navires français se rassemblent à Tché-Fou, Charner envoie deux navires, le Monge et l'Alom Prah, reconnaître Pei-ho. Découvrant que le site prévu est bourbeux en raison des marées, un autre, plus au nord, est retenu.
- 30 Le 26 juillet, les flottes française et anglaise quittent Tché-Fou et Dalian, pour se retrouver à six lieues au nord-ouest de l'embouchure de Pei-ho vers le 30. Le 31 juillet, un violent vent de sud-est reporte les opérations au lendemain, six heures du matin. Charner ordonne à ses hommes de prendre six jours de provision sur les petits bateaux de débarquement. Le Kien-Chan à bord duquel se trouvent Charner et Montauban sert d'état-major et d'hôpital militaire, les trois autres corvettes, le Monge, le Forbin et l'Echo assurant la liaison entre la flotte et la flottille depuis l'estuaire du fleuve. À deux heures de l'après-midi, les premières troupes Françaises commandées par Protet débarquent à 1,5 mile du fort de Takou⁵³. Témoin de cette opération, Gros note dans son journal :
- « Temps pluvieux, pas de brise. [...] À sept heures du matin, l'amiral m'envoie dire que les opérations allaient commencer, bien que le temps ne fût pas favorable. [...] Tout le monde à bord est dans la joie [...] Chaque bâtiment fait accoster ses chalands et ses chaloupes. [...] De longues files de soldats descendent les échelles des navires et remplissent les embarcations. [...] On voit de tous côtés des chevaux enlevés vers le bout des vergues, s'abaisser ensuite lentement pour arriver dans les chalands qui les attendent. [...] Tout est en mouvement sur la rade et présente un spectacle d'un intérêt émouvant. [...] »⁵⁴.
- 31 Au lendemain de la première bataille – perdue – de Takou, Rigault de Genouilly notait l'efficacité des canons rayés contre les tours mais aussi la ténacité au feu des artilleurs chinois, surtout dans les forts du sud⁵⁵. Cette observation décide la France de construire neuf canonnières en fer pour franchir ces ouvrages. Le 1^{er} août, Protet commande trois canonnières, la Fusée, la Mitraille et la n°26 ; avec cinq canonnières britanniques, ils prennent le fort de Beitang. Le soir même, l'armée française est déjà maîtresse des forts côtiers abandonnés et de la digue conduisant aux villages.
- 32 Dix jours plus tard, des renforts et des munitions sont débarqués. On prépare la revanche de Takou. Les canonnières plus petites se montreront parfaites pour franchir les hauts-fonds et attaquer au plus près les forteresses. Le 20 août, vers deux heures de l'après-midi, l'Avalanche (Charner), la n°27 (Page), la Dragonne, l'Alarme, la Mitraille, la Fusée et les n°26, 31, 12 engagent la bataille. Les canons de 30 cm du dernier modèle pulvérisent les forts. Le récit de Pallu, détaille avec une précision parfaite l'échouage des canonnières et l'impact de leurs boulets ogivaux et des obus anglais dans l'enceinte :
- 33 « [La poudrière] saute, et, par son explosion, elle bouleverse le fort ; des flocons de fumée blanche, des débris montent vers le ciel. Les équipages saluent spontanément ce spectacle du cri de "Vive l'Empereur !" »⁵⁶. La flotte française triomphe des forts de Takou⁵⁷.

- 34 La marine est aussi un moyen de transport. Napoléon III envoie en Chine 5 590 soldats d'infanterie, 1 200 artilleurs et 311 personnels du génie⁵⁸ ; le transport de ces soldats avec tous leurs équipements et ravitaillements était assuré par la flotte impériale. Celle-ci se charge aussi du ravitaillement de l'expédition : 3,60 millions de rations et quelques cent mille tonnes de charbon. Par sécurité, on répartit les charges sur tous les navires, « de sorte que chaque navire portât une partie de chaque chose afin que si un navire venait à se perdre on ne perdît pas toute une catégorie d'approvisionnements, mais une partie »⁵⁹, ce qui complique les opérations de chargement et déchargement. La France met quelques bonnes semaines de mobilisation nationale pour remplir cette tâche difficile, et faute d'une capacité suffisante, elle affrète dans le commerce et à l'étranger 53 navires⁶⁰. Ainsi, durant six mois environ, de l'automne 1859 à l'été 1860, une centaine de transports prennent la mer pour l'Orient.
- 35 Excepté pour un navire perdu, l'Isère, un autre échoué, la Forte et un troisième retardé, le Dupré, tous arrivent sains et saufs à destination. Les Français sont surtout fiers du faible nombre des pertes : 33 soldats morts de fièvre typhoïde, de septicémie ou de variole, tous les autres en bonne santé. Secrétaire personnel du général Montauban, le comte d'Hérisson écrit : « Nos soldats supportèrent cette épreuve admirablement, arrivèrent en Chine sains de corps et d'esprit, gais comme des pinsons, aussi disposés à mystifier les Chinois qu'à les foudroyer »⁶¹. Dans une lettre adressée au ministre de la Guerre Randon le 12 mai, Montauban vante également « l'excellent état des officiers et de la troupe »⁶². La guerre terminée, la marine impériale répète le même exploit, ramenant soldats et munitions. Le 21 octobre 1861, Guangzhou est entièrement évacué ; le 16 novembre, le général O'Malley embarque à Tien-tsin ; c'est la fin de l'occupation française⁶³. La flotte est l'artère vitale de l'expédition, ce qui explique peut-être l'attitude de Montauban vis-à-vis de Charner, qui ne voulait pas perdre ce partenaire.
- 36 Finalement, pour une armée à mille lieues de sa patrie et qui pénètre en territoire ennemi, sa survie dépend d'une base de soutien, en l'occurrence la flotte : « il fallait un point d'appui aux colonnes qui partent de Tien-tsin, et les bâtiments mouillés sur la côte le leur fournissent »⁶⁴. D'abord, la marine est chargée de reconnaître les points de rassemblement de l'armée, tels que Guangzhou, Chusan, Tché-Fou et l'embouchure de Peï-ho pour lever des plans et décider des lieux de débarquement depuis la mer. Outre des plans précis d'une grande valeur stratégique, la flotte procède à de nombreux relevés hydrographiques et à des reconnaissances militaires. Ainsi la marine contribue beaucoup au choix des sites de débarquement, comme par exemple Peh-tang ou, selon elle, la garnison est faible. Cette action particulière de la marine « cessa avec le débarquement du corps expéditionnaire sur la rive droite du Peh-tang ; mais les balises placées dans ce fleuve et dans le Pei-ho étaient les premiers jalons de la route de Pékin »⁶⁵. D'ailleurs, l'image d'une marine qui ne recule pas devant les dangers contribue au bon moral des soldats. « L'on peut dire, en envisageant le cas particulier de l'expédition de Chine, que, sans doute, la marine sans l'armée n'eut point entamé la Chine au-delà de Tien-tsin, selon toute apparence ; mais que l'armée n'eut pas non plus marché de Tien-tsin sur Pékin, si les flottes n'eussent tenu leur poste, puisque le point d'appui véritable des colonnes actives était la mer »⁶⁶.

Conclusion

- 37 Le commandement des forces navales d'Extrême-Orient change d'années en années⁶⁷. En 1857, lorsque Rigault de Genouilly succède à Guérin, il est désigné comme commandant en chef la Station de la Réunion et de l'Indochine, avant de perdre, peu après, sa première attribution pour devenir commandant en chef de la Station de l'Indochine. Entre avril et mai
- 38 1858, alors que la tension monte en Chine et que la France y achemine ses garnisons de Cochinchine, Rigault de Genouilly devient le commandant de la Station des Mers de Chine nouvellement créée ; Page puis Charner assumant ensuite cette fonction.
- 39 En 1861, l'expédition de Chine touchant à sa fin, une partie des bâtiments redescendent au sud pour recomposer la Station de l'Indochine. Sous le commandement de Protet, l'autre partie conserve l'appellation de Station des Mers de Chine opérant à partir des ports de Yokohama et Shanghai. Grâce à l'expédition de Chine (1857-1860), les forces navales françaises étendent leur puissance en Extrême-Orient, formant deux stations indépendantes.
- 40 Cette présence désormais permanente de la marine française sur les côtes de Chine donne l'impression aux mandarins et au peuple chinois que la France est la deuxième puissance mondiale, juste derrière la Grande-Bretagne.
- 41 Les trois commandants successifs des forces navales françaises en Extrême-Orient lors des expéditions de Chine, Rigault de Genouilly, Page et Charner, ont tous déjà servi en Extrême-Orient, acquérant une première expérience qui leur permet d'assurer une continuité des opérations. Deux de ces commandants en chef sont promus lors de leur retour en France, Charner comme amiral de France et Rigault de Genouilly comme dernier ministre de la Marine de l'Empire, prouvant que l'Extrême-Orient a compté pour Napoléon III. Successeur de Charner, Protet est tué en 1862 alors qu'il combat, maintenant comme allié de la dynastie des Qing.
- 42 Sur le plan opérationnel, l'expédition de Chine ressemble d'avantage à une juxtaposition de forces britanniques et françaises qui prennent soin de débarquer sur deux points distincts de la côte. Pour chaque nation il s'agit aussi d'une juxtaposition de marins et de soldats sous deux commandements distincts soit quatre commandements au total. Les relations difficiles entre les deux chefs français sont finalement apaisées par la nécessité de s'entendre.
- 43 Si en Chine, la France ne peut pas rivaliser avec la Grande-Bretagne sur le plan économique, elle tient tête en revanche sur le plan politique. « Le jour ou la plume des plénipotentiaires signa ces dernières conventions, qui cette fois devaient être efficaces, la France avait repris, politiquement du moins, le rang auquel elle devait prétendre dans ces parages »⁶⁸. La France a recouvré sa place grâce à la marine de Napoléon III qui démontre sa capacité de projection de forces au service de la politique impériale⁶⁹.
- 44 Comme l'écrivent Jean Meyer et Martine Acerra, « sans la marine il n'y eut pas d'empire colonial français »⁷⁰.
- 45 Toutefois, afin de ne pas contrarier la Grande-Bretagne, Napoléon III n'a pas acquis en Chine de véritables points d'appui, une sorte de « Hong-Kong français », plus facile d'accès que le port de Saigon, ou la France construit un arsenal pour ses forces navales d'Extrême-Orient⁷¹.

NOTES

2. RENOUVIN (Pierre), *La question d'Extrême-Orient 1840-1940*, Paris, Hachette, 1946, p. 71.
3. BATTESTI (Michèle), *La marine de Napoléon III : une politique navale*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1997, p. 818.
4. « La Flotte et l'Armée Coloniale », *Revue des Deux Mondes*, Quatrième Période, Tome CLX. – 1er juillet 1900, Paris, Bureau de la Revue des Deux Mondes, 1900, p. 459.
5. BATTESTI, *op.cit.* Annexe N : Tableau comparatif des dépenses générales de l'état, des dépenses du ministère de la Guerre, des dépenses du ministère de la Marine.
6. YON (Jean-Claude), *Le Second Empire : politique, société, culture*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 89.
7. MEYER (Jean) et ACERRA (Martine), *Histoire de la marine française des origines à nos jours*, Rennes, Ouest-France, 1994, p. 229-230.
8. *Ibid.*, p. 231. *Ibid.*
9. *Ibid.*
10. BRIZAY (Bernard), *Le sac du Palais d'été : Seconde Guerre de l'opium*, Monaco, Rocher, 2003, p. 98.
11. PALLU (Léopold-Augustin-Charles), Relation de l'expédition de Chine en 1860, d'après les documents officiels avec l'autorisation de S.Exc. M. le comte P. de Chasseloup-Laubat, p. 2.
12. RIETH (Eric), « François-Edmond Pâris (1806-1893) : aux origines de l'ethnographie nautique », *Tous les bateaux du monde*, Paris, Edition Glénat / Musée National de la Marine, 2010, p. 12.
13. CORDIER (Henri), *La Mission Dubois de Jancigny dans l'Extrême-Orient (1841-1846)*, Paris, Champion & Larose, 1916.
14. LAVOLLEE (Charles-Hubert), « La Politique Européenne en Chine : Relations de l'Angleterre et de la France avec le Céleste-Empire », *Revue des Deux Mondes*, Nouvelle Période, Tome IX. – 1^{er} janvier 1851, Paris, Bureau de la Revue des Deux Mondes, 1851, p. 745.
15. LAVOLLEE, *op.cit.*, p. 746.
16. LAVOLLEE, « La Politique Européenne en Chine », *Revue des Deux Mondes*, Seconde Période, Tome XIV. – 1^{er} mars 1858, Paris, Bureau de la Revue des Deux Mondes, 1858, p. 200.
17. *Ibid.*
18. *Ibid.*
19. Les deux extraits sont cités par BATTESTI, *op.cit.*, p. 819.
20. LAVOLLEE, « La Politique Européenne en Chine : Relations de l'Angleterre et de la France avec le Céleste-Empire », *Revue des Deux Mondes*, Nouvelle Période, Tome IX. – 1^{er} janvier 1851, p. 745.
21. BATTESTI, *op.cit.*, p. 819.
22. Note de M. Courcy à Yé, 25 juillet 1856. CORDIER (Henri), *L'Expédition de Chine de 1857-58*, Paris, F. Alcan, 1905, p. 25. BALLOU MORSE (Hosea), *The international relations of the Chinese empire*, Volume 1, Folkestone, Global Oriental, 2008, p. 482.
23. BALLOU MORSE, *Ibid.*, p. 480.
24. Lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Marine, 1^{er} mars 1854. SHD/M BB4 706, f°74.
25. Dépêche du ministre de la Marine Hamelin au contre-amiral Rigault de Genouilly, 9 mai 1857. DE BAZANCOURT (César), *Les Expéditions de Chine et de Cochinchine*, Paris, Amyot, 1861-62, p. 60.
26. DE LA GORCE (Pierre), *Histoire Du Second Empire*, Tome Troisième, Paris, Librairie Plon, 1896, p. 240.
27. Instruction pour M. le Baron Gros, 9 mai 1857. CORDIER, *L'Expédition de Chine de 1857-58*, p. 146-147.

28. Pour les détails de ce débat, voir : Note des Affaires Etrangères, 4 novembre 1856, ministre de la Marine Hamelin au contre-amiral Guérin, 23 décembre 1856. CORDIER, *L'Expédition de Chine de 1857-58*, p. 92-96.
29. Instructions du 8 mars 1857. SHD/M BB4 706, f°222.
30. Le ministre de la Marine Hamelin au contre-amiral Guérin, 23 décembre 1856. CORDIER, *L'Expédition de Chine de 1857-58*, p. 95.
31. Instructions du 8 mars 1857. SHD/M BB4 706, f°221.
32. « Discours d'inauguration de la Session législative du 18 janvier 1858 », *Moniteur universel*, 19 janvier 1858, n° 19, p. 73. Cité par BATTISTI, *op.cit.*, p. 819.
33. CORDIER (Henri), *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales 1860-1900*, Taipei, Ch'eng-Wen Publishing company, 1966, p. 23.
34. *Ibid.* p. 33.
35. DE BAZANCOURT, *op.cit.*, p. 362.
36. PALLU, *op.cit.*, p. 2.
37. DE BAZANCOURT, *op.cit.*, p. 362.
38. Rapport du comte Walewski à l'Empereur, 17 octobre 1859. CORDIER (Henri), *L'Expédition de Chine de 1860*, Paris, F. Alcan, 1906, p. 104-105.
39. BRIZAY, *op.cit.* p. 98.
40. Journal du contre-amiral Page, 31 octobre 1859. SHD/DITEEX, GG2 44[1052](7) , f°31.
41. BRIZAY, *op.cit.*, p. 15.
42. PALLU, *op.cit.*, p. 31-32.
43. Dépêche de l'amiral Hamelin, 24 février 1860. SHD/M, BB4 782, F°446-7. PALLU, *op.cit.*, p. 33-34. CORDIER, *L'Expédition de Chine de 1860*, p. 143- 144. BATTISTI, *op.cit.*, p. 837.
44. BATTISTI, *op.cit.*, p. 838.
45. COUSIN-MONTAUBAN (Charles Guillaume), *L'expédition de Chine de 1860 : souvenirs du général Cousin de Montauban, comte de Palikao*, Paris, Plon, 1932, p. 5-6.
46. BRIZAY, *op.cit.*, p. 14.
47. Relation de l'expédition de Chine en 1860, rédigée au Dépôt de la Guerre d'après les documents officiels, sous le ministère de S.E. le maréchal Cte Randon, Paris, Impr. nationale, 1900, 2^e éd, p. 169.
48. Ces trois extraits viennent de PALLU, *op.cit.*, p. 186-187.
49. MEYER et ACERRA, *op.cit.*, p. 247.
50. BATTISTI, *op.cit.*, p. 826.
51. BRIZAY, *op.cit.*, p. 141.
52. *Ibid.*, p. 141-142.
53. Le nom des navires et leurs activités, voir BATTISTI, *op.cit.*, p. 847.
54. GROS (Jean-Baptiste-Louis), *Négociations entre la France et la Chine en 1860*. Livre jaune du baron Gros, Paris, J. Dumaine, 1864, p. 25.
55. Rapport de Rigault de Genouilly au ministre de la Marine, 21 mai 1858. SHD/M BB4 760, f°218.
56. PALLU, *op.cit.*, p. 102.
57. *Ibid.*, p. 45.
58. BATTISTI, *op.cit.*, p. 835.
59. SHD/M, BB4 770, f°271.
60. BATTISTI, *op.cit.*, p. 835.
61. BRIZAY, *op.cit.*, p. 131.
62. D'HERISSON (Comte), *L'Expédition de Chine, d'après la correspondance, confidentielle du général Cousin de Montauban*, Paris, E. Plon et Cie, 1883, p. 58.
63. CORDIER, *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales 1860-1900*, p. 117-118.
64. PALLU, *op.cit.*, p. 186.

65. *Ibid.*

66. *Ibid.*, p. 185-186.

67. SHD/M, BB4 749, BB4 752, BB4 761, BB4 767, BB4 782, BB4 795, GG2 44[105] 2.

68. GIQUEL (Prosper), « Le Commerce Français dans le Céleste-Empire. Les Opérations du Corps Franco- Chinois et les missions en 1863 », *Revue des Deux Mondes*, Seconde Période, Tome LI. – 1^{er} mai 1864, Paris, Bureau de la Revue des Deux Mondes, 1864, p. 963.

69. DUPONT (Maurice) et TAILLEMITE (Étienne), *Les Guerres navales françaises : du Moyen Age à la guerre du Golfe*, Paris, Ed. S.P.M., 1995, p. 245.

70. MEYER et ACERRA, *op.cit.*, p. 247.

71. SHELDON-DUPLAIX (Alexandre), « L'arsenal de Saïgon avant 1914 », in *Les bases et les arsenaux français d'outre-mer, du Second Empire à nos jours*, Comité pour l'histoire de l'armement, Service historique de la Marine, Lavauzelle, 2002, p. 50-85.

RÉSUMÉS

L'auteur étudie le développement de la présence navale française dans les mers de Chine durant les guerres de l'opium. Si le soutien aux missions lui apparaît comme un prétexte pour ne pas laisser la Grande-Bretagne gagner seule des avantages en Chine, la marine impériale est la condition du succès de l'intervention.

The author examines the development of the French naval presence in the seas of China during the Opium Wars. If supporting the [religious] missions seems an excuse not to let Britain alone win advantages in China, the Imperial Navy was a prerequisite for the success of the intervention.

INDEX

Mots-clés : Expédition de Chine, Napoléon III, Marine française- Rigault de Genouilly, Forts de Takou

AUTEURS

JIANG TIANYUEDOCTORANT EN HISTOIRE

Doctorant en histoire à l'Université normale de Pékin. Ses recherches portent sur les relations franco-chinoises dans la seconde partie du XIX^e siècle.